

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 3 65 61
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS:
Quotidien Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin officiel 23.- 12.- 6.50
Avec Bulletin officiel 30.50 16.- 8.50
ETRANGER: Demander le tarif

Le seul quotidien de
la Vallée du Rhône

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S.A., tél. 212 36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES
Valais et de Bex à Villeneuve 11 ct. le mm.
Suisse et étranger 14 . . .
Réclames: Canton 24 . . .
Suisse et étranger 30 . . .
Mortuaires 20 . . .
Réclames première page majoration de 20%

LA CREDULITE HUMAINE

Escroqueries à l'annonce

La police a mis fin, il y a quelques semaines, aux agissements d'un individu qui, dans une ville romande, avait créé une curieuse industrie: la recherche d'appartements par intermédiaires. Le truc était simple et d'un bon rapport à une époque où sévit la crise des logements: « Inscrivez-vous et nous vous cherchons un appartement » disait l'individu. C'eût pu être à la fois une bonne affaire et une bonne action, d'autant plus que l'on promettait de « chercher » et non pas de « trouver » un appartement. Mais, l'attention de la police ayant été attirée sur ces faits, on exerça une surveillance et l'on s'aperçut que l'essentiel du travail de l'agence consistait à prendre des inscriptions ... et à encaisser l'argent.

Mais cette affaire n'est pas unique. Et ce genre d'industrie se manifeste trop souvent et sous des formes diverses.

La police lutte avec un acharnement auquel il convient de rendre hommage.

Mais, hélas! rien n'est inépuisable autant que la crédulité humaine. On a beau dévoiler tous les procédés employés par les filous, la presse peut, chaque jour, conter par le menu toutes les mésaventures de gogos bernés et volés, les avertissements sont inutiles. Le premier coquin venu n'a qu'à tendre son filet pour que des dupes nouvelles s'y précipitent aussitôt.

Nous avons demandé à l'un des hommes qui s'est le plus occupé de la question chez nous comment la police procède dans ces sortes d'affaires.

Écoutez-le :

L'œil exercé sait, à première vue, reconnaître les annonces qui cachent une intention malhonnête. En général, les moyens employés ne sont jamais compliqués ou inédits; ce sont des trucs vieux comme le monde et d'une extrême simplicité.

Les deux plus usités, ceux qui, évidemment, procurent les meilleures recettes, sont le prêt d'argent sur simple signature et l'offre d'emploi ou de travail à domicile.

Ouvrez la plupart des journaux et voyez la dernière page. Vous y trouverez des annonces comme celle-ci :

« Prêts d'argent à toute personne solvable. Ecrire X... »

Ou ceci :

« Plusieurs places de régisseurs, concierges, gardes de propriété; beaux appointements. S'adresser... »

Ou enfin :

« Occupation facile pour homme ou dame assurant un gain de 10 francs par jour, sans quitter emploi. »

Comme ils sont légion, les pauvres diables qui courent après l'emprunt ou l'emploi possible ou qui souhaitent augmenter leurs modestes ressources, les lettres affluent à l'agence indiquée qui, immédiatement, répond, s'il s'agit des deux premières annonces :

« Monsieur, vous semblez remplir les conditions désirées. Nous accueillerons donc favorablement votre demande. Toutefois, vous comprenez que nous sommes dans l'obligation de prendre quelques renseignements sur vous. Afin de nous couvrir des débours que nécessiteront nos démarches, nous vous prions de nous adresser, par retour du courrier, une provision de... francs. »

La somme varie suivant la situation du correspondant et va généralement de 50 à 200 francs.

D'autres — ce sont les prudents — ceux qui couvrent l'escroquerie d'une apparente correction, vous invitent simplement à vous abonner au journal de leur agence dont le prix sera de 10 à 20 francs. « Le nécessaire sera fait aussitôt. »

En effet, l'argent reçu, la réponse ne tarde guère. Mais, ce n'est jamais celle attendue. En vous exprimant les plus vifs regrets, on vous informe que les renseignements fournis sur votre compte font douter de votre solvabilité, ou de vos aptitudes, et qu'il est impossible, dans ces conditions, de donner suite à votre demande. Bien entendu, on ne rend pas l'argent.

Pour la troisième annonce, on vous écrit,

par exemple, qu'il s'agit de peintures faciles à exécuter sans aucune connaissance spéciale, coloriage d'images, de photographies, d'éventails ou de panneaux et on vous prie d'envoyer 25 ou 50 francs pour recevoir le spécimen du travail à faire et les couleurs nécessaires.

Si l'on se trouve en présence d'un filou vulgaire, on n'entend plus parler de rien, mais le plus souvent, il s'agit de gens habiles qui tiennent à exploiter tranquillement et le plus longtemps possible la crédulité publique. Ceux-là vous vendent une boîte de couleurs médiocres, les objets à peindre et les modèles en assurant bien entendu la reprise des coloriations après exécution.

Seulement, il arrive que le travail achevé on lui trouve d'innombrables défauts et on vous déclare alors que vous manquez d'aptitudes, à moins qu'on ne vous engage à tenter de nouveaux essais qui, naturellement, ne réussiront pas davantage, car vous pourriez acquérir la plus parfaite habileté, mieux encore, être un véritable artiste, l'œuvre sera toujours défectueuse, trop soignée tantôt ou d'autres fois trop négligée. Le but n'est-il pas de refuser toujours?

Combien de malheureuses femmes ont été dupées de cette manière, car ce sont les victimes habituelles de ce genre d'escroquerie. Elles n'ont qu'une ressource: se taire, la justice étant désarmée en face des industriels de cette catégorie.

Chaque jour amène l'arrestation de quelque aventurier pratiquant l'une des escroqueries dont j'ai parlé: Chaque matin, les journaux contiennent le récit de filouteries toujours pareilles et cependant les appels aux gogos s'évalent encore et de plus belle au milieu des annonces, ce qui montre bien que la naïveté publique ne désarme pas.

Avant-hier, c'était ici; hier, c'était là que plusieurs centaines de plaintes affluaient à la police; demain, ce sera ailleurs, car ce genre de filouterie trouvera toujours à s'alimenter.

Et je finis par me demander s'il faut plaindre ceux qui sont encore dupes. Il est des moments où l'on est stupéfait de tant de naïveté et où l'on est plus prêt à s'en moquer qu'à s'en apitoyer, termine notre interlocuteur, un peu cruel.

Oui, mais... tout de même.

G.

Le projet de statut du lait

Au cours d'une conférence de presse qui a eu lieu mercredi matin à Berne, organisée par la division de l'agriculture du Département fédéral de l'économie publique, des représentants du dit département ont exposé et commenté le projet d'arrêté concernant le lait et ses dérivés ainsi que les graisses comestibles qui sera soumis à l'Assemblée fédérale. Il s'agit là, on le sait, des dispositions d'exécution de l'art. 26 de la nouvelle loi sur l'agriculture. Ce projet a été soumis aux cantons et aux grandes associations économiques. Si le délai qui leur a été imparti pour prendre position était très court, ce n'est pas par mauvaise volonté de l'administration, a déclaré M. Landis, chef de la Division de l'agriculture, mais uniquement parce que le temps pressait, puisque la loi sur l'agriculture devrait pouvoir entrer en vigueur le 1er janvier 1953. Au reste, le projet en question ne constitue qu'une base de discussion.

En ce qui concerne le paiement du lait d'après la qualité, le représentant des autorités a déclaré que la situation actuelle ne permet pas encore que l'on institue une réglementation générale obligatoire sur le terrain fédéral. C'est pour cela que d'après le projet ce sont les associations laitières qui doivent s'employer constamment à améliorer la qualité du lait, avec l'appui du gouvernement. L'Union centrale des producteurs suisses de lait a élaboré un règlement prévoyant que le paiement du lait d'après la qualité (état de fraîcheur, propreté et teneur en matières grasses) sera introduit à titre obligatoire pour les grands centres de consommation dès le 1er mai 1953. De même, il n'est pas possible encore de prévoir un tarif général fondé sur l'état sanitaire du bétail (tuberculose, maladie de Bang). Les producteurs et les cantons devront, dans ce domaine, poursuivre leurs efforts.

Le chapitre concernant le ramassage et le ravitaillement en lait se fonde sur les principes suivants: d'une part, les producteurs qui mettent du lait dans le commerce sont tenus de le livrer à leur local de coulage habituel ou à celui qui est le plus proche de leur exploitation, de l'autre, les locaux de coulage ont l'obligation d'accepter toute la pro-

duction de leur secteur, pour peu qu'elle soit d'une qualité conforme aux prescriptions. Le producteur ne pourra changer de centre de ramassage que s'il y a été autorisé par l'ancien et le nouveau centre. L'intéressé a cependant le droit de recourir à la Division fédérale de l'agriculture. La transformation de lait habituellement pratiquée dans les régions de montagne n'est pas touchée par les dispositions de l'arrêté.

En ce qui concerne le ravitaillement en lait de consommation et la transformation du lait, c'est aux associations de producteurs qu'il incombe, toujours selon le projet, de veiller à une distribution rationnelle du lait commercial nécessaire à la consommation et à la fabrication. Le commerce de gros du fromage doit également être réglementé en corrélation avec ces mesures; on donnera à cet effet certaines compétences à l'Union suisse du commerce de fromage, compétences qui ne dépasseront évidemment pas certaines limites.

Le permis de vente est maintenu pour le commerce de lait. Ce sont les autorités communales qui donnent cette autorisation, en accord avec les organisations de producteurs et d'acheteurs du territoire de ravitaillement entrant en ligne de compte. La distribution par quartiers s'effectuera d'entente avec les intéressés. Il sera interdit, lors de la remise de débits de lait à d'autres titulaires, d'exiger ou de payer une indemnité excessive sous quelle forme que ce soit, et notamment pour la clientèle. Un contrôle sera effectué à cet effet.

En ce qui concerne les taxes de compensation, le « centime de crise » est maintenu sur chaque litre de lait. A l'heure actuelle, on perçoit un demi-centime, ce qui fait au total 3,6 millions de francs par année en faveur de la caisse de compensation du lait. Le projet donne au Conseil fédéral la compétence de porter ce taux à 1,5 centime, ce qui produirait un montant annuel de 10 millions de francs. Si les circonstances l'exigent, cette taxe pourra même être portée à 3 centimes par litre. Toutefois, l'Assemblée fédérale décidera si cette augmentation doit être maintenue ou non. Les autres taxes prévues dans le projet totaliseront 2,5 millions de

francs pour la crème, 4 millions de francs pour les importations de beurre, 8-10 millions de francs des bénéfices de la Butyra et 1,75 million de francs sur les graisses et huiles comestibles. Le montant de ces suppléments doit permettre de réduire le prix des produits laitiers et des graisses indigènes et d'en faciliter l'écoulement, y compris l'exportation du fromage.

Au cours de la discussion qui a suivi cet exposé, les représentants de la presse ont critiqué le fait que, selon le projet, le consommateur n'aura jamais son mot à dire. A quoi les représentants de la Division de l'agriculture ont rétorqué que les consommateurs étaient représentés au sein de la Commission consultative de l'agriculture aux Chambres fédérales, et qu'ils le seront dans la future commission du lait.

On a critiqué également le fait que le producteur qui entend changer de local de coulage doit, en demandant l'autorisation, et que la vente de lait est également subordonnée à un permis, procédure dans laquelle les organisations laitières ont leur mot à dire. Quant aux recours à l'Administration fédérale et au Tribunal fédéral, ils dépassent les moyens financiers du petit producteur ou du petit commerçant. On a blâmé aussi l'absence de base financière de ce projet. M. Landis a déclaré à ce propos qu'au cas où la production laitière dépasserait toute mesure et où, en même temps, l'exportation de fromage fléchirait, on ne recourrait en aucun cas aux ressources ordinaires de la Confédération, à moins que l'Assemblée fédérale ne prenne des décisions dans ce sens.

Les renseignements fournis par les responsables ont certainement contribué à faire comprendre les raisons qui ont engagé les autorités à prévoir cette réglementation extrêmement compliquée. Mais on ne peut s'empêcher de penser que ce projet consacre une véritable dictature des associations de producteurs, qu'il ne tient pas suffisamment compte des intérêts des consommateurs, et qu'enfin il entraîne une nouvelle ingérence de l'Etat dans l'économie et apporte de nouvelles restrictions à la liberté d'action du citoyen, toutes choses qui cadrent mal avec les principes à la base de notre Etat démocratique.

DE JOUR EN JOUR

Le programme du parti démocrate américain

Le programme de politique étrangère...

Le programme du parti démocratique qui sera soumis au Congrès de Chicago est placé sous l'égide de l'âge atomique. Son premier paragraphe est le suivant :

« Notre nation est entrée dans un âge où la divine Providence a permis au génie de l'homme de percer le secret de l'atome ».

Son préambule constitue un panégyrique de l'œuvre que le parti estime avoir accompli en 20 ans de pouvoir: la prospérité et le progrès, la paix dans l'honneur, la fin de l'ère tragique de l'isolationnisme. Folie qui contribua à la deuxième guerre mondiale.

Le programme démocratique énonce dans l'ordre suivant les points principaux de sa doctrine de politique étrangère et déclare notamment :

1. Nations Unies: nous poursuivrons nos efforts pour le renforcement des Nations Unies. L'agresseur communiste a été rejeté de la Corée du Sud. Ainsi la Corée a prouvé une fois pour toutes que les Nations Unies résisteront à l'agression. Nous demandons la poursuite par tous les moyens honorables, des efforts en vue d'un règlement de la paix juste et efficace en Corée, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies.
2. Défense nationale.
3. Force collective pour le monde libre: « Nous rejetons les avertissements ridicules de ceux qui voudraient voir les Etats-Unis faire face seuls aux agresseurs. Ce serait la formule de sécurité la plus coûteuse et la plus dangereuse. Notre pays a besoin d'alliés forts à travers le monde, d'alliés qui apportent une contribution totale à la défense commune ».
4. Encouragement à l'unité de l'Europe.
5. Soutien à l'Allemagne libre.
6. Soutien des victimes de l'impérialisme soviétique: « Nous n'abandonnerons pas les peuples, naguère libres, de l'Europe centrale et orientale, dont la souffrance sous la tyrannie du Kremlin représente une violation des engagements les plus solennels souscrits par l'Union Soviétique à Téhéran, Yalta et Potsdam ».
7. Soutien aux nations du Moyen-Orient.
8. Asie du sud: « Terrain d'épreuve pour la démocratie ». Maintien du soutien des Etats-Unis à l'Inde et au Pakistan pour en faire des bastions de la liberté en Asie ».
9. Sécurité collective dans le Pacifique.
10. Renforcement des Amériques: poursuite de la politique de bon voisinage.

11. Le désarmement reste le but à atteindre.
12. Aide à l'étranger: « Un programme du point 4, plus vigoureux encore sous l'égide des Etats-Unis et des Nations Unies » pour aider les pays déshérités à améliorer leur niveau de vie.
13. Principe de la self-détermination.
14. Expansion du commerce mondial.
15. Politique progressiste d'immigration: aide aux réfugiés victimes du communisme.

Les éléments subversifs doivent être « filtrés » mais les « portes doivent rester ouvertes » aux hommes utiles et aussi pour aider à la solution des problèmes des réfugiés et du surpeuplement.

... économique ...

Le programme du parti démocrate prévoit une série de mesures pour assurer la stabilité de l'économie américaine. Les contrôles des prix seront maintenus tant que durera la situation qui exige leur application. Ils seront abolis dès que les conditions économiques le permettront. Le contrôle fédéral sur les loyers sera maintenu dans toutes les régions du pays où il est nécessaire.

Le passage de la production industrielle pour la défense à celle du temps de paix sera assuré en évitant « les ravages du chômage ».

Dans le domaine fiscal, les démocrates se déclarent partisans de l'impôt « juste et équitable » et ennemis de l'impôt général sur les ventes. Ils rappellent que le gouvernement démocrate a voté un impôt extraordinaire sur les bénéfices excédentaires des sociétés « afin d'empêcher les profits excessifs découlant du programme de défense ».

Dans le domaine de l'agriculture, le parti rappelle que, sous les derniers gouvernements démocrates, le revenu des cultivateurs est passé de moins de 2000 millions de dollars à près de 15 000 millions de dollars et souligne la nécessité de poursuivre et d'améliorer les mesures qui ont assuré cette prospérité des agriculteurs. Il en est de même des divers programmes de conservation des ressources naturelles.

« La plateforme » prévoit également le maintien du programme de soutien des prix agricoles à un niveau qui ne sera pas inférieur à nonante pour cent des cours de parité (les prix de parité sont ceux qui donnent aux agriculteurs un revenu égal à celui qu'ils obtiennent en vendant leurs denrées pendant une période prise comme base).

Passant aux relations entre ouvriers et patrons, le parti démocrate réaffirme que les sa-

laire et les conditions de travail doivent être fixés par les libres négociations collectives et il se prononce « fortement » pour l'abrogation de la loi Taft-Hartley, car elle favorise le patronat au détriment des ouvriers.

Le programme réaffirme enfin la nécessité « d'appliquer vigoureusement » la loi contre les trusts et les entraves au commerce.

... et inférieure

Sur le plan de la politique inférieure, le programme démocrate affirme que le standard de vie du peuple américain est aujourd'hui plus élevé que jamais.

Il déclare que le parti est déterminé à maintenir ce niveau de vie, à l'élever, et il se prononce en faveur du maintien du contrôle des prix et des loyers. Il promet que la transition entre la production axée sur la défense et une production civile se fera sans provoquer le chômage. Le parti démocrate « déplore les affirmations irresponsables » selon lesquelles il est possible de garantir la sécurité du pays sans en payer le prix et se déclare déterminé à ne pas mettre en danger la défense nationale par des promesses « inconsidérées » de diminuer les impôts.

Le parti démocrate estime que pour trouver des marchés aux produits américains, il faut abaisser les barrières douanières. Après avoir promis l'aide à l'agriculture qu'il considère comme une activité « essentielle à la défense », le programme démocrate passe à ce qu'il appelle le « fair deal » pour les ouvriers. La loi Taft-Hartley est, selon les démocrates, « insuffisante, inapplicable et injuste ».

Une large partie du programme est consacrée à l'examen de problèmes particuliers comme la conservation des ressources naturelles du pays, le développement des sources d'énergie hydro-électrique, la protection des forêts et l'amélioration des pêcheries. Il se prononce en faveur d'une amélioration du service postal et d'une aide fédérale à la construction d'hôpitaux. Les démocrates promettent d'intensifier leurs efforts dans le domaine de l'urbanisme notamment pour la construction d'habitations à bon marché.

Parmi les questions sociales, le programme mentionne la nécessité pour le gouvernement d'aider l'enfance malheureuse, les mères indigentes notamment dans le domaine de l'hygiène publique et de la médecine préventive.

ta en particulier une faible commotion cérébrale, une fracture du nez, des morsures à deux doigts et des lésions sur tout le corps.

Comme cet individu avait déjà maltraité plusieurs femmes avec lesquelles il avait entretenu des relations et qu'il avait été condamné pour cela en 1948, la Cour a ordonné une détention indéterminée.

UN GUIDE REPUTE FAIT UNE CHUTE DE 70 METRES AVEC SES CLIENTS

Deux morts

Le guide Jacob Pargäzti a fait une chute mortelle avec deux touristes, jeudi matin, à 5 heures. L'accident a été observé par deux alpinistes qui ont transmis la nouvelle à Eigerletscher. La caravane a fait une chute de 70 mètres. M. Pargäzti et une touriste, Mme Gregor, de Grindelwald, ont été tués sur le coup, tandis que le second touriste, dont le nom n'est pas encore connu, a subi de graves blessures. La colonne de secours a quitté Grindelwald à 8 heures 30.

Le guide Jacob Pargäzti avait participé, il y a deux ans, à l'expédition suisse de l'Himalaya.

Klosters

UN JEUNE FACTEUR VICTIME D'UNE COLLISION MORTELLE

Le jeune facteur Stoffel, circulant à bicyclette, est entré en collision avec une motocyclette, et a été si grièvement blessé qu'il a succombé à ses blessures, le lendemain, à l'hôpital de Davos.

Le Congrès mondial du tabac s'est tenu à Fribourg

C'est en 1950 qu'a eu lieu, à Rome, le premier Congrès européen des planteurs, producteurs, fabricants et commerçants de tabac. L'an suivant, ce fut le Congrès mondial, à Amsterdam. Cette année-ci, à Fribourg, s'est fondée une Union internationale. La production européenne est, annuellement, de 300,000 tonnes; celle des Etats-Unis d'un million de tonnes. Dans l'économie mondiale, le tabac tient la 3e place, après l'automobile et le cinéma. La production annuelle de tabac en feuilles représente, dans l'économie mondiale, quelque 12 milliards de francs suisses. Voilà qui situe un problème, en même temps qu'est donnée son importance au Congrès mondial du tabac, qui vient précisément de se tenir à Fribourg, réunissant des délégués de France, d'Italie, d'Autriche, d'Allemagne, des Pays-Bas, d'Espagne, de Turquie, de Belgique, de Pologne, de Grèce, des Etats-Unis et de Suisse, ouvert par M. Caverzasio, président de l'Association suisse des planteurs de tabac, en présence de M. P. Glasson, président du gouvernement cantonal, et de MM. Quartenoud, Torche et Ducotterd, ce dernier étant l'organisateur de cette réunion parfaitement réussie.

Les Départements fédéraux de l'Economie publique, des Finances et des douanes avaient délégué, respectivement, MM. Chaponnier et Zeller. A tous, M. Quartenoud souhaita la bienvenue, puis le comité provisoire fut confirmé dans ses fonctions, composé de MM. Caverzasio, président, Cotti (Italie), Meisner (Allemagne) et Bergine (Italie), avec, comme secrétaire, M. Moreau (France). Diverses propositions furent acceptées, concernant, notamment, les cotisations — de 300 à 3,000 francs par pays —, ainsi que les statuts. Puis l'on s'en alla au Lac-Noir — et, par télésiège, à la Riggisalp —, à Gruyères, où une réception eut lieu sur la terrasse du château comtal, enfin, au barrage de Rossens, après avoir longé le lac de la Gruyère. Relevons que, au banquet officiel, M. Glasson s'était fait l'interprète du Conseil d'Etat.

Berne

A LA CONFERENCE DES DIRECTEURS CANTONAUX DE L'AGRICULTURE

La conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture s'est réunie à Berne sous la présidence de M. H. Reutlinger, conseiller d'Etat à Frauenfeld. Elle s'est occupée principalement de la préparation des ordonnances d'exécution de la loi sur l'agriculture et de l'adaptation des dispositions cantonales au nouveau statut. La conférence recommande d'accélérer ces travaux, de façon que la loi puisse entrer en vigueur le 1er janvier 1953, du moins pour l'essentiel. Les cantons dont les charges financières sont lourdes et qui comprennent des régions de montagne étendues espèrent bénéficier d'une répartition plus favorable des subsides fédéraux.

Enfin, un projet d'arrêté de l'Assemblée fédérale concernant le lait et ses dérivés, ainsi que les graisses comestibles, a été examiné en détail. On souhaite que les cantons puissent, à bien des égards, exercer une influence accrue.

EN VUE DE LA REFORME DEFINITIVE DES FINANCES FEDERALES

Le Comité fédéral d'action contre les impôts superflus qui a dirigé l'opposition contre le projet d'arrêté du 6 juillet et qui continue à réclamer des autorités fédérales une politique de strictes économies dans tous les autres domaines de l'administration établit les principes fondamentaux suivants en ce qui concerne la réforme définitive des finances de la Confédération :

1. La Confédération doit limiter ses tâches à celles qui ne peuvent être assumées par les cantons, les communes, les institutions et personnes privées.
2. Il faut établir sans retard un programme de démobilité du personnel et des dépenses de l'administration centrale ainsi que de certaines exploi-

tations fédérales. De même, il convient de revoir à fond tout le problème des subventions sous l'angle de leur justification économique et juridique. Enfin, les dépenses de l'administration militaire devront être contrôlées de près.

3. Les dépenses extraordinaires doivent être amorties, selon le principe observé jusqu'à ces derniers temps, dans un délai fixé. Pour cela, de même que pour la dette résultant de la mobilisation, il convient au premier chef d'employer les excédents du compte d'Etat.
4. La réforme des finances devra réaliser une répartition nette et claire des compétences fiscales entre la Confédération et les cantons, respectant l'autonomie de ces derniers.

NOUVELLES LOCALES

Deux Valaisans aux "Monts de la Lune"

AVEC UNE EXPEDITION SCIENTIFIQUE BELGE

Le lundi 23 juin, M. Rodolphe Tissières, préfet du district de Martigny, prenait l'avion à Cointtrin, en compagnie du jeune guide et coureur de fond bien connu Robert Coquoz, de Salvan, pour se rendre au Ruwenzori, à la frontière du Congo belge et de l'Ouganda britannique en Afrique Equatoriale.

C'est le deuxième voyage qu'il entreprend dans cette région. Le premier date de l'année passée, et avait, on s'en souvient, suggéré le magnifique groupe intitulé « Un préfet au pays des Pygmées » au cortège du Carnaval martignérain.

Cette fois-ci, c'est sur une pressante invitation du gouvernement belge que le major Tissières est du voyage.

Ses remarquables qualités de patrouilleur alpin et sa grande expérience de la technique de la haute montagne dont bien des soldats de la Brigade montagnarde 10, et en particulier du bataillon 12, gardent un souvenir lumineux, ont incité le gouvernement belge à engager M. Tissières dans une expédition d'exploration scientifique du Ruwenzori (Monts de la Lune) en qualité de conseiller technique précisément pour les questions de haute montagne.

Il convient de donner quelques précisions sur ces fameux « Monts de la Lune ».

Claude Ptolémée, géographe et mathématicien gréco-égyptien du IIe siècle après J.-C., mentionne que les neiges éternelles des Monts de la Lune alimentent tout un système de lacs qui sont aussi le berceau du Nil.

Les principaux sommets ont été atteints pour la première fois, en partant des plaines de l'Ouganda, par le duc des Abruzzes en 1906, qui a escaladé les pics Marguerite et Alexandre.

La dernière ascension a dû être faite en décembre 1949 ou janvier 1950 par le grand alpiniste italien Ghigliione.

M. Tissières a conquis l'an passé, en compagnie du chanoine Détry, les pics Alexandre (5096 m.) et Mœbius (4925 m.).

Chose surprenante, les Monts de la Lune sont souvent plongés dans le brouillard et le mauvais temps. Ce mauvais temps est provoqué par un froid intense dû probablement à la condensation des masses d'air surchauffé et humide des plaines de Semliki et de l'Ouganda.

Ces masses d'air, à température torride, montent aux premiers rayons du soleil et se condensent dans le voisinage des glaciers.

Le sol est tapissé d'une végétation luxuriante où règnent les « alchémilles » communément appelées « pied-de-lion » (genre de petite herbe vivace à petites fleurs d'un jaune verdâtre de la famille des rosacées) et des touffes de buissons dénommés « immortelles » du Ruwenzori.

La limite de la végétation est très nette. Elle correspond aux zones dans lesquelles la température s'abaisse chaque nuit au-dessous de 0 degré.

MM. Tissières et Coquoz (ce dernier est engagé comme guide pour toute la durée de l'expédition basée sur environ 3 mois), sont donc partis de Genève et ont rejoint la mission à Bruxelles.

Ils ont quitté la capitale belge le 24 à 8 heures 45 pour rejoindre, par avion également, Stanleyville au cœur du Congo belge et aux pieds même des Monts de la Lune. Le 26 juin, les deux explorateurs recontraient à Irumu M. le chanoine Détry.

M. Tissières compte prendre de nombreuses et intéressantes notes richement illustrées par des photos en couleur, tant sur les résultats acquis par l'expédition que sur les beautés du pays.

Il rapportera également une précieuse documentation sur les mœurs des Pygmées dont il a déjà fait ample connaissance l'an dernier. Ses impressions personnelles, en outre, constitueront un splendide album-souvenir que nous aurions grand plaisir à publier ici-même.

Il ne nous reste qu'à formuler les meilleurs vœux pour la réussite de l'expédition entière et un bon séjour dans cette rude Afrique à nos deux « explorateurs » valaisans qui ont eu l'insigne honneur de mériter la confiance du gouvernement belge, honneur qui rejaillit sur notre canton. Ms.

Vernayaz

† Mme VEUVE ALFRED FUSAY

A Vernayaz, est décédée, dans sa 59e année, après une longue et cruelle maladie chrétiennement supportée, Mme Veuve Alfred Fusay. Disposant de moyens modestes et malgré de nombreux revers, elle a su faire face à ses devoirs de famille avec beaucoup de courage et de dévouement.

A ses enfants qui pleurent une mère tendrement aimée et à toute sa famille, le « Nouvelliste » présente ses religieuses condoléances.

UN RALLYE AUTOMOBILE INTERNATIONAL PASSE EN VALAIS

Nous apprenons que le 6e Rallye international Evian-Mont-Blanc-Mégève passera en Valais très tôt dans la matinée de samedi 26 juillet. Les concurrents — qui seront plus de cent — entreront dans notre

„LUY“ Un apéritif sec exquis, additionné de siphon ou d'eau minérale, une boisson agréable et rafraîchissante.

pays par Saint-Gingolph et en sortiraient par la Forclaz. Un contrôle de passage aura lieu à Martigny-Ville, sous la direction de la Commission d'ortive de l'ACS Section Valais, qui a pu obtenir de la Direction des douanes du 5e arrondissement que soit notablement simplifié le contrôle à la frontière.

Dimanche 27 juillet, dès 14 h. 30 une épreuve complémentaire aura lieu sous la forme d'une course de côte Mégève-Mont-d'Arbois. La distribution des prix se fera au cours d'un dîner de gala qui sera servi à 21 h. 30 au Casino de Mégève. ACS.

CULTURE DU COLZA 1952-1953

Par décision des Autorités fédérales, la culture du colza est contingentée pour l'année 1952-1953. Les agriculteurs qui ont l'intention de cultiver du colza et d'en livrer la récolte en 1953, doivent se mettre sans retard au bénéfice d'un contrat de culture. Dernier délai d'inscription : 31 juillet 1952.

L'Office cantonal pour la culture des champs à Sion fournira, sur demande, tout renseignement nécessaire à ce sujet.

Office cantonal pour la culture des champs.

Massongex

FETE CHAMPETRE

Les 26 et 27 juillet à Massongex nous vous disons à tous accourez. Dans le préau accueillant du collège que chacun emmène ses collègues car sous les platanes, à l'ombre,

vous pourrez prendre place en nombre. L'« Echo de Châtillon » à cette occasion comme toujours vous donnera satisfaction. La fanfare de Lavey, le samedi soir, vous fera plaisir par ses productions de choix. Le dimanche, de Collombey, l'Avenir, avec empressement veut bien venir, se faire entendre au milieu de ses amis qui ne manqueront pas de l'applaudir.

Par d'accortes jeunes filles vous laissez tenter et à pleines mains vous pourrez acheter des petits billets et gagner de gros lots pendant qu'un délicieux nectar coulera à flot. Un orchestre sélect et entraînant vous fera apprécier les plaisirs de la danse. Que faut-il de plus pour vous convaincre qu'à Massongex toujours avec plaisir l'on revient et que par votre généreux écot vous faciliteriez la tâche de l'Echo. R.

RADIO-PROGRAMME

Vendredi 25 juillet

SOTTENS. — 7 h. Radio-Lausanne vous dit bonjour! Culture physique. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Premiers propos et concert matinal. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Le memento sportif. 12 h. 20 Orchestre musette. 12 h. 30 Les cinq minutes du tourisme. 12 h. 35 Charlie Kunz au piano. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 « La Fille de Madame Angot ». 13 h. 30 Trois pages de Rimsky-Korsakov. 16 h. 30 Heure. Emission commune. 17 h. 30 La rencontre des isolés. 17 h. 50 Cahier vaudois. 18 h. Romance. 18 h. 05 Causerie-audition. 18 h. 25 Piano. 18 h. 35 L'Agenda de l'entraide des institutions humanitaires. 18 h. 45 Ouverture, Schubert. 18 h. 55 Le micro dans la vie. 19 h. 13 Heure. 19 h. 14 Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. Résultats des Jeux olympiques d'été. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 45 Premier rendez-vous. 20 h. 10 Entr'acte. 20 h. 15 La pièce du vendredi : « Nuit des hommes », de Jean-Bernard Luc. 21 h. 05 Oeuvres de compositeurs français. 22 h. Deux histoires de Mark Twain. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Les Jeux olympiques d'été à Helsinki. 22 h. 45 Orchestre. 23 h. Radio-Lausanne vous dit bonsoir!

BEROMUNSTER. — 17 h. 30 Pour la jeunesse. 18 h. Compositeurs de musique légère. 18 h. 50 Causerie pour les photographes amateurs. 19 h. Ouverture, Weber. 19 h. 10 Chronique mondiale. 19 h. 30 Informations. Echo du temps. 20 h. Au royaume de l'opérette. 20 h. 30 Reportage. 21 h. 15 Musique de Suisse orientale. 21 h. 35 Extrait de l'heure des dames. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Les Jeux olympiques d'été à Helsinki.

BIBLIOGRAPHIE

Une ambassadrice genevoise

L'ambassade de France à Londres est incontestablement l'une des plus brillantes de la capitale du Royaume-Uni. C'est là le mérite personnel du grand diplomate qu'est M. René Massigli et de la femme exquise qui le seconde dans ses devoirs de représentation. Née Odette Boissier, Mme Massigli est d'origine genevoise et la propre sœur de l'un de nos jeunes diplomates, celui-là même qui, en sa qualité de chef du protocole, escorte la princesse Margaret au cours de son voyage en Suisse, il y a deux ou trois ans. La personnalité rayonnante de Mme Massigli, son élégance très parisienne, son goût en toute chose, son sens de l'hospitalité font d'elle l'une des figures les plus en vue de Londres. On lira donc avec plaisir le papier que « L'Illustré » du 24 juillet consacre à cette grande Franco-Genevoise d'Outre-Manche.

En VILLE...
à la CAMPAGNE...

préparez une excellente eau minérale artificielle de table, avec les renommées

POUDRES DE SELS EFFERESCENTS S. PELLEGRINO

Boîtes métal pour préparer 10 litres, en vente en pharmacie et droguerie.

Pour recevoir un échantillon gratuit, découper cette annonce et l'envoyer sous enveloppe ouverte, affranchie à 5 cf., à la Maison AGAPHARM S. A., Genève, 15, rue des Vollandes.

Nom :
Adresse :

Imprimerie Rhodanique — St-Maurice

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

LES REALISATIONS DE LA JOC CANADIENNE

La JOC du Canada célèbre cette année son vingtième anniversaire. Implantée dans le pays en 1931, par le R. P. Henri Roy, O.M.I, la JOC se propagea rapidement. En 1936, après une année d'enquête dans toutes les sections jocistes, sur les milieux de travail et les besoins des jeunes travailleurs, la JOC lança son programme d'aide aux désemparés. Tout un réseau de services sociaux fut créé pour venir en aide aux jeunes en difficulté : un abri de nuit pour les sans logis, les services des cours judiciaires (cours juvénile, cour de recorder et de police), aide aux prisonniers, tutelle jociste, compte d'épargne, bureau de placement, etc., ainsi au plus fort de la crise, la JOC soulagea admirablement la misère des jeunes infortunés. En 1939, le service de préparation au mariage (SPM) et le mouvement adulte de la JOC (LOC) furent lancés. Ces deux réalisations faisaient suite à une longue année d'étude entreprise dans toutes les sections jocistes, de l'Encyclopédie de Sa Sainteté Pie XI sur le mariage chrétien. Le tout fut couronné par la célébration des cent mariages jocistes au stadium de Montréal.

La LOC recruta ses premiers militants parmi ces couples de jeunes mariés. Quelques années plus tard, la JOC réclame des écoles de métiers spécialisés où les cours seraient donnés gratuitement pour les jeunes n'ayant pas les moyens nécessaires. On sait que depuis plusieurs écoles du genre ont été construites à travers la province de Québec. Cette année, la JOC appuie surtout sur la nécessité de l'orientation professionnelle pour les débutants au travail et pour les jeunes ouvriers en général. Actuellement, la majorité des sections jocistes possèdent leur service d'orientation.

NOUVELLES SUISSES

Aarau

CONDAMNATION D'UN JALOUX BELLIQUEUX

La Cour d'assises d'Argovie a condamné à un an de réclusion un manœuvre de 36 ans, coupable de graves lésions corporelles. Ce personnage avait fait en 1951, connaissance d'une femme mariée en conflit avec son mari. On en vint à parler de divorce et de mariage. Mais lorsque les deux époux se sont réconciliés, le manœuvre fit des scènes de jalousie à la femme et passa à la violence. Il l'a si maltraitée qu'elle tomba sans connaissance, le médecin consta-

Le mystère des soucoupes volantes

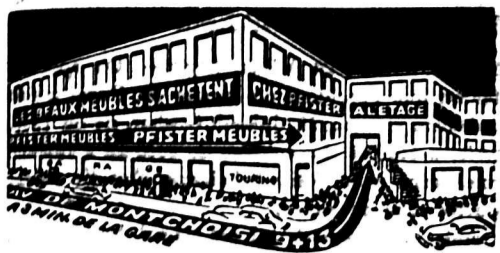
Fruits de l'imagination? Et les photographies! (une soucoupe a même été suivie par un pilote). Météores? Armes secrètes? Lisez « Sélection » d'août, vous y trouverez les faits et les témoignages les plus troublants concernant ces mystérieuses soucoupes dont on parle depuis plus de 70 ans. Achetez dès aujourd'hui votre « Sélection » d'août.

Avec OMO
trempé est à moitié lavé!

Le produit rêvé pour dégraisser dans la machine à laver!



Venez chez PFISTER demain samedi, cela en vaut la peine !



Vous pourrez en effet contempler, dans nos vastes locaux, à Lausanne, une superbe exposition qui vous donnera une foule d'idées pour l'aménagement de votre home. Outre nos toutes dernières créations, d'une rare originalité et d'un goût parfait, vous y verrez un choix d'ameublements économiques comprenant tout ce qu'il faut pour monter un ménage et dont les prix varient entre 2680 et 5250 francs.

Avant d'acheter quoi que ce soit, ne manquez pas d'examiner les avantages que vous offre la maison Pfister, connue depuis 70 ans.

Vous économiserez ainsi du temps et de l'argent et vous constaterez que nous offrons vraiment le maximum d'élégance et de confort pour le minimum d'argent.

Pfister
AMEUBLEMENTS SA.

LAUSANNE
Montchoisi 13
(Direction patinoire)
Tél. 26.06.66

Cinéma

Dès vendredi

CINE MICHEL Fully

PLUS DE VACANCES
POUR LE BON DIEU

Profiter

DES

RABAIS

ET DE NOS

PRIX

imbattables

GRANDS MAGASINS

à la Ville de Paris

SION

Confection Spécialisée
HOMMES ET ENFANTS

Occasions

A vendre

un camion Faigo, 2500 kg. basculant arrière Fr. 1.800.—
un chevrolet, 2 tonnes (pneus neufs) Fr. 1.600.—
une camionnette Ford Fr. 750.—
une camionnette Nash Fr. 800.—
une Mercedes, 11 CV, 6 cylindres, 1939 Fr. 2.000.—
une Mercedes, 9 CV, 4 cylindres, 1939 Fr. 1.500.—

Garage LUGON - Ardon

Tél. 4 12 50

Attention !

La bonne MORTADELLE se vend également à Brigue. Propre fabrication. Pour revendeur prix spéciaux. Se recommande.

Gebr. Hutter, boucherie, Brig. Tél. (028) 3 10 06.

L'instant
tant attendu!...

les soldes

de la confection GÉROUDET, dont la qualité exceptionnelle assure sa bonne renommée

	Fr.		
COMPLET DE SPORT 2 pièces draps du pays	95.—		
VESTON	50.—	65.—	70.—
PANTALON en lainage	22.—	25.—	
ROBES de soie	20.—	30.—	40.—
ROBES lainages	30.—	40.—	50.—
MANTEAUX dames	50.—	60.—	65.—
SESTRIERES légères			5.—
CHEMISES POLO	5.—	9.—	
SOIERIES pour robes le mètre ou mètre	3.—	5.—	



Vente autorisée du 23 juillet au 9 août

Peintres

Sérac

On échangerait

qualifiés et consciencieux sont demandés de suite, 2.70 fr. à l'heure. Faire offres à Henri Götz Fils, Biffodes 61, Le Locle. Tél. (039) 3 23 56.

par carton 10 kg., 2 fr. le kg., franco contre rembours. Laiferle Schüpbach, Lucens.

char à penus à l'état de neuf contre remorque de 3 T. S'adresser sous P 9035 S à Publicitas Sion.



Fromages HEIDI avec chèque Silva

Aux bains : agréable comme pique-nique.

Pour la rentrée d'automne. — Les P. Salésiens de S. Jean Bosco vous offrent l'

INSTITUT ST-JOSEPH

qu'ils dirigent à SION

Education selon les principes pédagogiques du Saint. Situation de choix, installation moderne, prix modérés. Enseignement primaire (Interne - Externe). Les inscriptions sont commencées. — Places limitées. — Se hâter. Adresse : Rd Père Supérieur, Don Bosco, Sion (Vs). Ecrire ou, beaucoup mieux, faire une visite.

Institut de jeunes filles, Suisse romande, cherche pour section des cadettes 10 à 13 ans,

gouvernante

sportive, gaie et ferme. — Adresser offres avec curriculum vitae, photo et prétentions des alaire sous chiffre P. Y. 36530 L. à Publicitas, Lausanne.

Motosacoche

500 cc. à vendre. Modèle 1934, en parfait état. Convient pour side-car. Bas prix. Garage F. Desarzens, Aigle, tél. 2 22 34.

à louer, à Vérossaz, un appartement

meublé de 5 lits, pour août et septembre. S'adresser à la Coopérative, tél. 3.65.80.

Jeune homme

robuste est demandé pour livraisons et travaux de cave dans commerce de vins. Faire offres sous chiffre P 9003 S Publicitas, Sion.

Charpentiers-menusiers

qualifiés sont demandés de suite. A. Chabbey, Charrat. Tél. 6.30.02.

sommelière

pour le café et le restaurant. Vie de famille. Faire offres par écrit avec photo et âge à l'Hôtel Terminus, à Bouvetet.

DOCTEUR Eugène DUCREY

Chirurgien F.M.H. « Elysée » SION

caetière électrique

6 litres, avec eau, en parfait état, moitié prix.

de retour

JEEP

A vendre une jeep, révisée, (moteur neuf). Prix 5300 fr. Garage Lugon, Ardon. Tél. 4 12 50.

PRETS

par particulier. Discretion assurée. — Ecrire à Case 12, Versoix (Genève).

Lisez tous le NOUVELLISTE

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

LA FAMILLE QUIST

de Jo van Ammers-Kuller

traduit par Th.-Willy Gascard

59

Roman

Elle l'avait rehaussée d'expressions fort savoureuses, un peu osées, peut-être, que Mimi jugea à la fois choquantes et magnifiques. La vieille femme se mit ensuite à raconter sa jeunesse : comment elle avait appris, en cachette, le grec, le latin et l'hébreu, dans l'espoir que son père lui permettrait de s'inscrire comme auditrice au cours de théologie de l'Université d'Utrecht. « Mais il se moqua de moi et me traita de bas-bleu » ; sa voix, de colère et de désespoir, s'étranglait dans sa gorge ; et ça, pour une défense paternelle qui remontait à plus d'un demi-siècle... « Si je pouvais retrouver ma jeunesse, aucun père au monde ne pourrait plus me détourner de ma voie.

Sais-tu, Mimi, qu'une jeune fille de Groningue a suivi les cours de la faculté de médecine et qu'elle a passé avec succès ses examens de doctoresse ? Les hommes ont protesté en chœur, il est vrai ; mais ils ne pouvaient ni empêcher, ni interdire, d'élan et de volonté, je te permettrai d'étudier ce que j'aurais passionnément voulu étudier moi-même dans ma jeunesse. Après une femme médecin, pourquoi n'a-t-on pas une femme pasteur ? Je paierai tes études ; j'assurerai ta complète indépendance ; aucun acte arbitraire de tes parents ne pourra t'empêcher de revêtir la robe et de monter en chaire. »

Mimi ne sut que répondre. Elle fut subjuguée et vaincue par ce projet, par la manière, aussi, dont on le lui imposa... Cependant, elle se voyait déjà en robe, le rabat blanc sous le menton pointu... Elle voyait ça comme un rôle qu'elle avait à jouer dans une comédie... Son visage tranquille, lumineux, doux

et pieux ; ses mains jointes. Pour sûr qu'elle ne serait pas laide quand elle prêcherait ainsi dans une belle chaire ouvragée, dans l'atmosphère estompée d'une église !

— Je vais changer mon testament, continua la tante ; et puis elle parlait, plus elle arrachait furieusement les fils des haricots ; je te lègue assez d'argent pour que tu puisses vivre des seuls intérêts ; tu n'as donc pas besoin de travailler. Car la voilà la raison, la seule raison pour laquelle les hommes disposent du pouvoir et de la puissance : c'est qu'ils possèdent l'argent. Ayant la bourse en main, ils peuvent nous obliger à danser au son de leurs violons !

A la maison, Mimi avait souvent entendu Ma dire : « Plus tard, quand j'aurai hérité de tante Gesina... » Elle savait que sa mère comptait sur cet héritage. Et en cet instant, elle ne songea pas une minute à la cruelle désillusion qui allait frapper sa

mère ; une seule pensée l'habitait : tante Gesina lui aplaniissait le chemin qui devait la conduire à un but ardemment désiré. Tante était âgée ; elle ne vivrait certainement plus longtemps... Alors... alors Mimi serait indépendante ; elle serait délivrée du pouvoir de Ma et de son despotisme ; elle pourrait agir d'après sa propre volonté, même si le monde entier se dressait devant elle ! Et quant à sa laideur... si elle jouait très bien son rôle, si elle savait fasciner, ensorceler tout le monde par l'inégalable perfection de son jeu, — non, personne ne s'enhardirait plus à dire qu'elle est laide...

Durant les semaines qui suivirent, le projet de tante Gesina fut établi jusque dans ses moindres détails. Tante voulut proposer à Ma et à Pa de payer à Mimi les études d'institutrice au séminaire d'Arhem. Jotte — c'est le nom que tante Gesina donnait à Ma — se laisserait tenter par l'avantage financier... Pendant

que Mimi suivrait ses cours, elle pourrait se préparer déjà à ses études de théologie ; elle n'avait plus qu'à attendre le jour de sa majorité pour entrer à l'université. Il s'agissait d'une vraie conjuration, à laquelle la vieille femme trouvait autant de visible plaisir que la jeune fille ; pour l'une, c'était une revanche sur tout ce que la vie lui avait refusé ; pour l'autre, une victoire sur l'esprit de domination de sa mère.

Le jour du départ de Mimi arriva. Tante Gesina la fit monter sur la balance à bestiaux et constata qu'elle avait gagné six livres ; ses joues s'étaient colorées et toutes ses robes étaient devenues trop courtes.

— Et quand tu porteras la robe de pasteur, personne ne remarquera tes jambes courbes, lui dit la tante. Et c'est ainsi que, dans l'esprit de Mimi, la robe du pasteur s'identifia à la longue robe blanche de la Reine des neiges, — un costume, aussi, dans lequel elle jouerait un rôle, dans lequel on l'admire-rait.

Lorsque Mimi, de retour à la maison, se retrouva pour la première fois à table, dans cette pièce sombre et morne qui donnait sur les maisons noires de la Ruelle des Tenaillies, elle ressentit une nostalgie étrange et ses pensées retournèrent bien vite à « La Montagnette », où ça sentait si bon le foin, les vaches au ventre chaud, où, de la cuisine, on apercevait le toit de paille de la grande écurie, brillant sous le soleil... Ce n'est que maintenant qu'elle réalisa vraiment combien son séjour là-haut l'avait placée à un carrefour de sa vie ; elle sentit qu'elle avait réussi déjà à se libérer du despotisme de Ma.

LE SOLEIL ENGENDRE LA CHANCE

On apprend que le second gros lot de 100,000 francs de la 109e tranche de la Loterie romande, tirée le 5 juillet à Bulle, a été touché par une famille habitant le Tessin. Quatre enfants, dont deux frères et deux sœurs, sont venus à Lausanne encaisser ce sympathique magot. Inutile de décrire la joie des gagnants! C'est la première fois qu'un gros lot de la Romande s'en va au Tessin, pays du soleil et de la chance...

EN PASSANT...

Ce que l'on ne dit jamais

Chaque année, à pareille époque, les journaux de notre pays consacrent de longs articles à la poliomyélite et publient des mises en garde pressantes. Chaque année aussi, hélas! le terrible mal fait des victimes et les parents tremblent de voir un membre de leur famille frappé.

On a raison certes de multiplier les avertissements et les conseils. Mais peut-être serait-il plus efficace que l'on prit des mesures basées sur l'expérience et dictées par le bon sens même. Pour mystérieuse qu'elle demeure, la maladie n'en a pas moins des origines connues. Un médecin signalait encore ces jours derniers le rôle que jouent les mouches dans la propagation de la paralysie infantile — comme de nombreuses autres maladies d'ailleurs — et le danger que présentent les tas de fumier et les fosses à purin situés à proximité des fermes. Ce n'est pas la première fois que ce danger est dénoncé. Mais, une sorte de conspiration inexplicable, à moins que ce ne soit tout simplement une totale indifférence, accable ces cris d'alarme. Et la situation demeure inchangée, la science cherchant des remèdes à un mal dont il serait plus indiqué, semble-t-il, de détruire les causes.

Au risque de passer pour un gaffeur et un importun, il faut bien avouer que la propreté et l'hygiène ne sont pas toujours ce qu'elles devraient être dans nos campagnes. La fierté compréhensible que les paysans ont de leur ferme et de leurs terres, les efforts qui sont faits pour protéger le travail agricole s'accommoderaient fort bien parfois d'une surveillance plus sévère et de l'application de mesures d'hygiène. Les fermes mal tenues sont rares — mais elles existent. Et c'est là peut-être la cause de beaucoup d'inconvénients que nous subissons sans toujours avoir la volonté de les combattre.

Ce sont là des choses désagréables à dire, — mais elles doivent être dites. Et l'on veut espérer qu'elles seront entendues comme le sera la mise en garde lancée par le médecin dont nous parlons plus haut.

L'Ami Jean.

Sierre

POUR EVITER LES MORTS PAR ASPHYXIE

(Inf. part.) — Le lac de Géronde, près de Sierre, connaît la toute grande animation par ces temps de chaleur. Il s'y produit aussi hélas! des noyades. Pour permettre un secours rapide, la section de Sierre des Samaritains a pris l'initiative de doter les baigneurs d'un pulmotor. En hiver, l'appareil sera à disposition au poste de police.

Saxon

GROSSE CASSE

(Inf. part.) — A Saxon, près du café des Oies, une camionnette conduite par M. Prosper Roduit est entrée en collision avec une auto vaudoise. Pas de blessés, mais les véhicules ont subi d'importants dégâts.

Champéry

UNE AUTO ECRASE UNE MOTO

(Inf. part.) — La moto de M. Jean Durier, représentant de commerce était garée au bord de la route à Champéry lorsqu'elle fut atteinte par l'auto de M. Sandoz, de Neuchâtel, et complètement détruite. Les dommages s'élèvent à environ 3000 francs.

UN EXPLOIT PEU BANAL

(Inf. part.) — En jeep, M. Rémy Mariétan a réussi à atteindre le Col de Coux au-dessus de Champéry. On sait que ce col relie le Valais à la France. Cet exploit mérite d'être signalé.

Chronique sportive

Les Jeux olympiques à Helsinki

Dans la finale des régates :

bonne tenue des Suisses

Finale du saut en longueur dames :
Record olympique battu

1. Yvette Williams, Nouvelle-Zélande, 6 m. 24 ; 2. Alek Sandra Chuddina, URSS, 6 m. 14 ; 3. Shirley Cawley, Grande-Bretagne, 5 m. 92.

Finale du javelot hommes :
Record olympique battu

1. Cyg Young, Etats-Unis, 72 m. 78, nouveau record olympique, ancien record : Jarvinen, Finlande, 72 m. 71 ; 2. William Miller, Etats-Unis, 72 m. 46.

Finale du triple saut :
Nouveau record du monde

1. Adhemar Ferreira da Silva, Brésil, 16 m. 22, nouveau record du monde, ancien record au même, 16 m. 01 ; 2. Leonid Scherbakov, URSS, 15 m. 98, nouveau record d'Europe, ancien record au même, 15 m. 70.

Finale du 200 mètres plat :
Record olympique égalé

1. Andrew Stanfield (E.-U.), 20" 7 (record olympique de Owens 1936 égalé) ; 2. Walther Baker (E.-U.), 20" 8 ; 3. James Gathers (E.-U.), 20" 8.

Dernière Heure

XVe Jeux olympiques à Helsinki



A gauche : Gretel Bolliger, bien qu'éliminée dans sa série, a battu le record suisse du 80 mètres haies féminin dans le temps de 12,3 sec. — En haut : L'équipe suisse, représentée par Thalwil, remporte une brillante seconde place dans la finale du quatre avec barreur : Bianchi, Weidmann, Ess et Scheller. — En bas : Dans le deux sans barreur, Schmid et Kalt (Zoug) n'ont pu faire mieux qu'obtenir la 3e place (médaille de bronze) derrière les E.-U. et la Belgique

Après le coup d'Etat égyptien

La personnalité du général Naguib Bey

LE CAIRE, 24 juillet. — (Ag AFP) — Les photographies du général Mohamed Naguib Bey, qui commanda le coup de force de la jeune armée égyptienne, apparaissent à la première page de tous les journaux. Le général est peu connu du grand public, mais il est très populaire dans toute l'armée.

Il naquit à Khartoum le 20 février 1901. Son père était gouverneur de la ville Ouadi Medand. Il fit ses premières études à Khartoum, à l'Université de Gordon College. Il fut inscrit comme son frère, à l'Académie militaire égyptienne et commença sa carrière dans l'armée. Comme jeune lieutenant, il s'inscrivit à l'Ecole de droit où il obtint sa licence, puis le doctorat d'économie politique. Il fut nommé lieutenant en 1924, promu capitaine en décembre 1931, major en mai 1933, lieutenant-colonel en juin 1940, colonel en mars 1948 et major-général en décembre 1950.

Brevet officier d'état-major en 1939, il fut envoyé en mission d'études en Europe. Il s'y trouvait encore à la déclaration de la seconde guerre mondiale. Il commanda la seconde puis la quatrième brigade d'infanterie. Durant la guerre de Palestine, il fut blessé à trois reprises et décoré, pour bravoure, de la médaille militaire de Fouad Ier, puis fut élu président de la Mutuelle des Blessés de Guerre. Le général Mohamed Naguib Bey est marié et père de six enfants.

Les troupes britanniques alertées

LONDRES, 24 juillet. — (Ag AFP) — Toutes les troupes britanniques de la zone du canal de Suez ont été alertées. Elles pourraient intervenir si la vie ou les biens des citoyens britanniques résidant en Egypte étaient menacés apprend-on mercredi soir à Londres.

Ali Maher pacha tente de former le nouveau Cabinet

LE CAIRE, 24 juillet. — (Ag Reuter) — Le général Mohamed Naguib, qui a dirigé le coup d'Etat de mercredi, a déclaré que l'action militaire sera achevée « dès qu'un nouveau Cabinet aura été constitué ».

Aly Maher Pacha qui a été nommé mercredi soir, premier ministre de crise, est parti jeudi matin pour se rendre auprès du roi Farouk à sa résidence d'été d'Alexandrie. Il présentera au roi un rapport sur les récents événements politiques et militaires puis, fera connaître la composition de son Cabinet. Avant de partir, Aly Maher a consacré toute la nuit à des consultations.

Le général Naguib a en outre déclaré que l'arrestation opérée hier d'un certain nombre d'officiers supérieurs de l'armée est une « mesure de précaution » et que quelques-uns d'entre eux ont déjà été mis en liberté. L'un d'eux est le frère de Naguib, le major-général Aly Naguib Bey, ainsi que le chef de l'état-major Hussein Farid Bey. Tous les officiers arrêtés sont internés à l'école militaire royale du Caire.

Finale des régates

Les rameurs se sont alignés mercredi après-midi dans les finales devant un nombreux public.

Le quatre avec barreur

1. Tchécoslovaquie (Metja, Havlis, Jindra, Iusk et Koranda), 7' 33" 4 ; 2. Suisse (Bianchi, Weidmann, Scheller, Ess et Leiser), 7' 36" 5 ; 3. Etats-Unis, 7' 37" ; 4. Grande-Bretagne ; 5. Finlande.

Le deux sans barreur

1. Etats-Unis, 8' 20" 7 ; 2. Belgique, 8' 23" 5 ; 3. Suisse (Schmid-Kalt), 8' 32" 7 ; 4. Grande-Bretagne ; 5. France.

Aux 200 mètres, la Suisse mène devant la Grande-Bretagne. Aux 500 mètres, la Belgique remonte à la hauteur de la Suisse et les deux bateaux ont une demi-longueur d'avance sur les Etats-Unis. Puis la Belgique passe la Suisse qu'elle précède bientôt d'une longueur aux 1000 mètres. Les Etats-Unis prennent la seconde place. Aux 1500 mètres, la Belgique mène toujours mais se fait finalement dépasser par les Etats-Unis qui forcent la cadence et remportent le titre.

Au Congrès démocrate de Chicago

Toujours la question des « Noirs »

CHICAGO, 24 juillet. — (Ag Reuter) — La Convention démocrate a adopté jeudi matin le programme du parti. Elle peut ainsi aller de l'avant et passer à l'élection du candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis.

Ce programme contient une clause sur les droits civils des nègres, insérée en vue de prévenir une défection du genre de celle de 1948, ou quatre Etats sudistes refusèrent leur appui au candidat officiel du parti, M. Truman. Il y est question d'une législation pour garantir ces droits aux Noirs, mais elle n'est pas présentée comme obligatoire.

Nombre de délégués ont donné un vote négatif. Ceux de la Georgie et du Mississippi ont demandé expressément que leur opposition à ce programme soit mentionnée au procès-verbal.

En adoptant ce texte, la Convention s'est engagée, au nom du parti, à continuer la politique du gouvernement Truman, tant pour les affaires étrangères que sur le plan intérieur.

Les jeux se précisent

Pour M. Stevenson

CHICAGO, 24 juillet. (AFP.) — Les seize délégués du Kansas au Congrès du parti démocrate ont décidé de voter pour le gouverneur Adlai Stevenson au premier tour de scrutin.

CHICAGO, 24 juillet. (Ag.) — Accentuant la tendance en faveur du gouverneur Adlai Stevenson, le gouverneur Dever, du Massachusetts, qui contrôlé les votes des 36 délégués de cet Etat a annoncé qu'il voterait pour le gouverneur de l'Illinois au second tour de scrutin.

Pour M. Russel

CHICAGO, 24 juillet. (AFP.) — Les 52 délégués représentant le Texas au Congrès démocrate, ont décidé à l'unanimité, jeudi, de voter pour le sénateur Richard Russel au premier tour de scrutin.

Les négociations de Panmunjom

Vingt-six minutes de séance

PANMUNJOM, 24 juillet. — (Ag Reuter) — Les négociateurs de l'armistice ont tenu jeudi une séance de 26 minutes. Une nouvelle séance est prévue pour vendredi. Aucune opération des troupes terrestres ne s'est produite sur tout le front.

EXPLOSION DANS UNE FABRIQUE DE POUFRE AU BRÉSIL

RIO DE JANEIRO, 24 juillet. — (Ag Reuter) — Mercredi, une explosion due à des causes encore inconnues, s'est produite dans la fabrique de poudre de l'Etat de Sao Paulo. Neuf ouvriers ont perdu la vie tandis que huit autres ont succombé plus tard à leurs graves blessures.

IL COULE A PIC

LUGANO, 24 juillet. (Ag.) — On a retiré ce matin des eaux du Ceresio, près du Lido, à Lugano, le corps d'un Anglais, Montague Selicourt. Il était venu mercredi à Lugano de Varenna, où il se trouvait en vacances, en compagnie d'un ami. Pendant l'après-midi il se rendit au Lido avec lui. Pendant que celui-ci, ne sachant pas nager, se reposait, il entra dans l'eau et coula à pic. Il était âgé de 29 ans.

NOYADE DANS L'AAR

SOLEURE, 24 juillet. (Ag.) — M. Ernest Affolter, de Hubsersdorf, qui se baignait dans l'Aar, s'est noyé à la suite, croit-on d'un malaise. M. Affolter, âgé de 17 ans, a coulé tout à coup sans qu'on puisse lui porter secours.

L'ACCIDENT DU GLACIER DU GUGGI A FAIT UNE TROISIEME VICTIME

GRINDELWALD, 24 juillet. (Ag.) — On apprend maintenant que l'accident du glacier du Guggi a fait une troisième victime, M. Johann Gruber, né en 1930, en Styrie, a été tué. La colonne de secours a ramené les trois corps à la Petite-Scheidegg d'où ils seront transportés dans la vallée.

Le guide J. Pargaetz qui est parmi les victimes, né en 1914, était originaire de St-Peter, dans les Grisons. Mme Herta Gregor, née en 1911, est originaire de Vienne. Les trois victimes demeureraient à Grindelwald.

L'exemple de l'horlogerie et de la fromagerie fait école

NEW-YORK, 24 juillet. — (Ag.) — Du correspondant de l'ATS :

Le temps radieux permet aux vigneron de Californie, qui produisent 85 pour cent des vins américains, d'envisager une récolte merveilleuse qui va faire baisser les prix des vins de 30 pour cent et d'augmenter les stocks invendus bien que le placement ait été cette année de 15 pour cent supérieur à celui de l'année précédente.

Les Etats-Unis ne produisent guère que des vins à bas prix, tandis que les bons vins de table sont importés d'Europe. Au cours de ces dernières années, ils ont commencé à exporter leurs meilleurs crus, principalement en Amérique du Sud, aux Philippines et au Japon.

Des bureaux de vente seront prochainement établis en Angleterre et en Allemagne, mais on attend une amélioration du marché des devises.

Bien que l'Amérique semble être tenue de plus en plus à exporter ses vins — car l'Américain n'est pas un grand amateur de vin puisqu'il préfère le whisky — les vigneron américains pensent pouvoir remédier à leur surproduction en demandant au gouvernement d'accroître les droits d'importation en affirmant « que les vins étrangers à bas prix inondent le pays ».

La liste des marchandises pour lesquelles une augmentation des droits de douane est demandée s'accroît sans cesse et comprend aujourd'hui des articles aussi divers que les filets de pêche, les bicyclettes, les pinces à lessive, les cerises glacées, les figues sèches, les instruments à vent en bois, les têtes de pipes, les casseroles, etc.

LA QUESTION TUNISIENNE

Confiance ou pas confiance ?

TUNIS, 24 juillet. (Ag AFP) — Selon les milieux nationalistes tunisiens, le bey de Tunis aurait adressé un télégramme au président de la République française dans lequel il indiquerait qu'il n'a pas donné sa confiance au premier ministre Baccouche pour apporter des modifications de forme au plan de réforme proposé par le gouvernement français.

Dans les milieux autorisés français, on ne confirme ni n'infirme cette information. On souligne à nouveau que le souverain, qui a déjà publiquement accordé sa confiance à M. Baccouche, la lui a renouvelée jeudi matin même, au cours de la cérémonie hebdomadaire du sœau.

DE NOUVELLES SECOURS SISMQUES EN CALIFORNIE

TEHACHAPI (Californie), 24 juillet. (Reuter.) — De nouvelles secousses ont été enregistrées dans la localité de Tehachapi, ébranlée il y a peu par un tremblement de terre. 27 autres personnes ont été blessées. Plusieurs maisons ont été lézardées. En outre, les murs de nombreuses maisons qui s'étaient écroulés se sont encore effondrés.



Madame et Monsieur Paul VOULLAMOZ-FUSAY et leur fille, à Brigue ;

Monsieur Roger FUSAY, à Vernayaz ;

Madame et Monsieur André BROCHELLAZ-FUSAY et leurs enfants, à Vernayaz ;

Monsieur Louis GROSS et ses enfants, à Genève ;

Les enfants de feu Eugène DECAILLET-GROSS, à Vernayaz, Martigny et Zurich ;

Monsieur Emile FUSAY, Les Places, Bagnes ;

Monsieur et Madame Cyrille FUSAY et leurs enfants, à Champsec (Bagnes) ;

Monsieur et Madame Théophile FUSAY et leurs enfants, à Chamec (Bagnes) ;

Monsieur et Madame Eugène FUSAY et leurs enfants, à Fully ;

Monsieur et Madame Maurice FUSAY et leurs fils, à Fully ;

Monsieur et Madame Edouard FUSAY, à Verbier ;

Monsieur Joseph FUSAY et son fils, à Martigny-Croix ;

ainsi que les familles parentes et alliées FUSAY, GROSS, GARD, BOCHATAY, à Vernayaz, Le Tré-tien, Les Marécottes et Bagnes,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

veuve Marceline FUSAY

née GROSS

leur chère et bien-aimée maman, grand'maman, belle-maman, belle-sœur, tante, grand'tante et cousine, enlevée à leur tendre affection dans sa 59e année, après une longue maladie courageusement supportée, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vernayaz, le samedi 26 juillet 1952, à 10 heures.

Priez pour elle !

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur et Madame Jules BARMAN-BANDERET et famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil.